

Législatives du 20 décembre 2018

La Cedeao recrute des experts pour assister la Ceni

L'accompagnement promis au Togo par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) dans le cadre des élections législatives prochaines se concrétise un peu plus. Outre le comité de suivi mis en place par les chefs d'Etat, ...

PAGE 3



ENTREPRENEURIAT



Doué en technologie,

Le Togolais Bemah Gado parmi les 35 jeunes qui font bouger l'espace francophone

L'information a été rendue publique en fin de semaine dernière. Bemah Gado, responsable de Green Industry Plast Togo et directeur ...

PAGE 2

ECONOMIE



Mise en œuvre du Pniasan

Bilan «satisfaisant» à mi-parcours

Dix mois seulement après sa mise en œuvre les autorités togolaises en charge de l'Agriculture dans notre pays notent une avancée « notable » du Programma national d'investissement agricole et de sécurité ...

PAGE 5

Musique

Lady Apoc de retour sur la scène togolaise

La chanteuse togolaise Lady Apoc a tenu une conférence de presse hier 11 septembre à l'Institut français du Togo ...

PAGE 9



Fin des travaux du Comité de suivi de la Cedeao

La C14 encore victime de son illusion politique

Le second round du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao a été bouclé hier avec son « lot de surprises et d'amertume » pour la C14. Illusion perdue ou attentisme utopiste des membres de la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise qui ont pris part à la table des travaux lundi dernier et hier avec Jean-Claude Kassi Brou ? Depuis le 8 août dernier, date à laquelle le comité de suivi de la Cedeao...

PAGE 3

EDITO

La diplomatie de la déception et de la désillusion à la C14

Le sentiment de déception vécu hier, par des leaders de la Coalition des 14 partis de l'opposition, au terme de la première réunion du comité de suivi de la Cédéao sur la feuille de route de sortie de, n'est que le prix que ce regroupement de partis paye de la chimère et de la rêverie qu'il a bien voulues entretenir après la publication de la feuille de route de sortie de crise, le 31 juillet dernier.

Les responsables politiques rassemblés au sein de la C14, qui ont décidé délibérément ...

PAGE 3

Polémiques autour de la non diffusion du match Togo vs Benin

Un responsable de la FTF répond aux accusations du chef desk sport de la TVT

PAGE 10





SOMMAIRE

RDC / Législatives
La Cour constitutionnelle examine les candidatures déboutées



P4

Coopération énergétique
Vers une collaboration entre le Togo et la Guinée Equatoriale



P5

Musique / Avec son concert du
Lady Apoc de retour sur la scène togolaise



P9

Première édition des trophées
Dakonam désigné meilleur joueur togolais évoluant à l'étranger



P10

La dépigmentation
Un phénomène constant en Afrique de l'Ouest



P11

Entrepreneuriat / Doué en science et technologie, Le Togolais Bemah Gado parmi les 35 jeunes qui font bouger l'espace francophone

L'information a été rendue publique en fin de semaine dernière. Bemah Gado, responsable de Green Industry Plast Togo et directeur exécutif de l'ONG Science et technologie africaine pour un développement durable (Stadd) figure dans le classement 2018 des 35 jeunes qui font bouger l'espace francophone, catégorie environnement. C'est un classement publié par l'association Francophonie 3535.



Bemah Gado

Bemah Gado est un jeune Togolais qui entreprend dans le domaine du recyclage des déchets plastiques. Passionné de l'environnement, il réalise un chiffre d'affaires mensuel

de 2 600 000 FCFA avec son entreprise. Par ailleurs, il a créé 22 emplois directs et généré plus de 800 autres indirects. C'est en 2015 qu'il a été révélé au grand public. Ceci à travers le concours

« projet vert » organisé par le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), dont il a été lauréat. Ensuite les soutiens de partenaires tant nationaux qu'internationaux sont arrivés.

Les prix jeunesse Francophonie 3535 permettent de rendre possibles des rencontres entre des jeunes innovateurs sélectionnés parmi les plus inspirants et qui impactent le plus leurs communautés. Cela leur offre aussi l'opportunité de participer à toutes les activités de l'association Francophonie 3535. Ces jeunes sont sélectionnés sur la base de plusieurs critères. Entre autres catégories, on distingue l'agriculture et l'agro-business, les arts,

la culture et la mode, le blog, l'influence digitale et l'innovation media, dirigeant d'entreprise. Par ailleurs, il y a les catégories éducation, entrepreneuriat, environnement, interprétation cinéma, musique, personnalité internet, radio et media, plaidoyer société civile.

Pour faire partie de ces heureux lauréats, le candidat doit avoir entre 18 et 35 ans. Les prix seront décernés lors d'une cérémonie prévue à Abidjan du 9 au 11 novembre 2018. Outre les 35 prix, il sera également octroyé des prix spéciaux dénommés « Elan pour la jeunesse ». Il est décerné à des Francophones de tous âges dont les actions bénéficient aux jeunes francophones.

Edem Dadzie

Tchamba

Prise en charge de 60 cas de cataractes à Kaboli

Une opération chirurgicale foraine de la cataracte s'est déroulée du 24 au 30 août 2018 au profit de la population de Kaboli.

Au total 60 patients ont été pris en charge dans le centre médico-social de la localité par une équipe de chirurgiens. C'était une occasion d'exhorter d'autres bonnes volontés à emboîter le pas de l'association pour venir en aide aux populations qui n'ont pas les moyens de se prendre en charge médicalement. Le but de cette association est d'aller dans les zones reculées pour apporter un soutien aux populations démunies.

Anié

Table ronde sur le trafic sexuel des enfants

L'ONG Réseau de Lutte contre le Trafic des Enfants au Togo (RELUTET) a organisé avec l'appui financier de Plan International Togo, une table ronde sur le trafic sexuel des enfants, le mardi 28 août 2018.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « lutte contre le trafic sexuel des enfants dans la préfecture de l'Anié », vise à augmenter la sensibilité des acteurs de protection sur le trafic sexuel des enfants et susciter un débat pour une meilleure protection des enfants victimes de trafic afin de prouver des approches de solution.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...d'entretenir et de nourrir le rêve sur une hypothétique recombinaison de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), alors que la feuille de route stipule clairement et sans détour, un renforcement de la CENI, n'avaient pas porté les mêmes lunettes que la Cédéao et le gouvernement togolais pour apprécier différemment une question de la recombinaison de la CENI. Naïveté politique ? Mauvaise foi ? Choix politique délibéré une fois les pieds au mur ? Un « renforcement » est, par définition, un renforcement et pas

autre chose. Mais lorsque c'est tout un groupement d'environ 14 partis ou leaders politiques, qui donne de la voix et reprend en chœur un travestissement de sens à un article important d'une feuille de route de sortie de crise obtenue âprement après maintes rencontres et discussions entre les partis protagonistes, l'acte se doit d'être assumé et fermement condamné pour que ces leaders politiques soient compris et pardonnés pour leurs fautes et errances.

Quand par-dessus le marché, on finit par pleurnicher et se lamenter comme un Me Yaovi Agboyibo, le président du CAR, à l'issue de deux jours de discussions

avec des émissaires de la Cedeao, c'est manquer cruellement d'entregent, c'est marquer toujours et toujours son adhésion pour une diplomatie de l'illusion qui finit toujours par la déception et la désillusion. Qui alors pour essuyer les larmes de ces leaders de la C14 ? Ce ne sont ni les émissaires des facilitateurs, Nana Akuffo-Ado ou Alfa Condé, ni les Chefs d'Etat de la Cédéao, encore moins le président en exercice de l'organisation sous-régionale qui n'est autre que le président nigérian Muhamadou Buhari...

Ce n'est pas la première fois que ces situations de travestissements de sens

aux vocables - presque une seconde nature chez des responsables de l'opposition - mettent dans l'embarras les missions de facilitation tentant de trouver des canaux pour dédramatiser nos regrettables crises à répétition. Sauf que pour être crédible à l'extérieur, ces larmoiements, ces pleurnichements politiques ne peuvent pas faire bouger les choses. L'appareil diplomatique de notre opposition ne peut pas se contenter de simples regrets du bout des lèvres ni se permettre le luxe politique de toujours s'abriter derrière ces travestissements de sens pour se soustraire à ses responsabilités. Des excuses présentées à la

diplomatie de la Cédéao et au peuple togolais, auraient été sans doute mieux appréciées.

Et Comme pour donner une leçon sur la terminologie du « renforcement de la CENI » à la C14, le comité de suivi annonce l'arrivée des experts en matière électorale pour accompagner la CENI aussi bien pour la mise en place d'un fichier fiable, que pour l'assistance technique pour que les opérations se déroulent dans un esprit de confiance et de régularité, pour garantir la fiabilité de l'ensemble du processus. Débat clos !

Dieudonné Korolakina

Fin des travaux du Comité de suivi de la Cedeao

La C14 de désillusion en désillusion

Le second round du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao a été bouclé hier avec son « lot de surprises et d'amertume » pour la C14.

Illusion perdue ou attentisme utopiste des membres de la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise qui ont pris part à la table des travaux lundi dernier et hier avec Jean-Claude Kassi Brou ? Depuis le 8 août dernier, date à laquelle le comité de suivi de la Cedeao, piloté par le président de la commission de l'institution a tenu avec les protagonistes à la crise, le premier round de ses travaux, les acteurs politiques membres du regroupement des 14 se sont embourbés dans un interminable débat sur la légitimité et la « recombinaison » de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

La montagne a-t-elle donc accouché que d'une souris ? La question vaut son pesant d'or au lendemain d'une session de la Cedeao qui n'a pas produit les

résultats escomptés pour l'opposition. Pendant longtemps, les opposants de la C14 ont toujours mis en scène, un désir de la Cedeao, « d'en finir avec le régime togolais ». A la suite du sommet du 31 juillet dernier à l'occasion duquel, ils ont été conviés à des élections, ces derniers n'ont pas cessé de miroiter du vide à leurs bases militantes: « Nous nous en remettons cette fois à la commission de la Cedeao de nous interpréter les termes des recommandations de la feuille de route ».

Comme si ces recommandations étaient écrites en Danois, la C14 a avancé que la « prochaine session » du comité de suivi dévoilera au « peuple togolais, la fuite en avant du régime vers des organisations d'élections frauduleuses ». A la table des négociations Lundi et mardi, pouvoir et C14

ont suivi avec attention, le discours du président de la commission de la Cedeao. Au terme des deux jours de travaux, les responsables de la coalition se remettent cette fois cependant « aux médiateurs officiels pour la recombinaison de la Ceni ». Au sortir des travaux, Me Yaovi Agboyibo...

le numéro 1 du Comité d'Action pour le Renouveau (Car) a « constaté lors des travaux qu'on a tourné autour du pot. Il n'y a pas d'ouverture réelle d'aborder les questions de la Ceni ». « J'ai voulu quitté la salle. Mais étant donné que nous sommes en groupe, j'ai dû rester », s'est alarmé l'ainé de la classe politique togolaise. Cette amertume que le leader du Car n'a pu dissimuler devant la presse hier traduit un état de malaise profond que doit vivre l'ensemble des membres de la C14 à commencer par ses



Brigitte Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la C14

premiers responsables. Retourner à l'hémicycle pour statuer le projet de loi du gouvernement envoyé en septembre 2017 ? Renouer avec la rue qui ne mobilise plus autant ? Cette fois « nous l'avons raté et c'est dommage » s'est par ailleurs indigné Me Agboyibo. De fait, plus aucune option de contestation ou voix de recours ne reste aux responsables de la coalition d'en finir avec leurs adversaires. L'issue salvatrice pour ces derniers reste la course

aux élections « d'autant que les interventions du ministre Kan-Dapaah et du président de la Commission de la Cedeao et, surtout, les actions et mesures concrètes qui ont été présentées pour appuyer et soutenir la mise en œuvre de la feuille de route et des décisions des chefs d'Etat sont d'une clarté et d'une précision qui n'appellent pas de commentaires » s'est réjoui le ministre Bawara, porte-parole du gouvernement au dialogue inter togolais.

Prosper Awih

Législatives du 20 décembre 2018

Des experts constitutionnalistes et électoraux seront recrutés par la Cedeao pour assister la Ceni

L'accompagnement promis au Togo par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) dans le cadre des élections législatives prochaines se concrétise un peu plus. Outre le comité de suivi mis en place par les chefs d'Etat, des experts constitutionnalistes et électoraux seront recrutés par l'organisation sous régionale pour accompagner notre pays.

Le Togo tout comme la Cedeao tient à ce que les élections se déroulent le 20 décembre

2018. Le mandat de l'actuelle Assemblée nationale a pris fin et ne peut pas continuer à être maintenue

dans cette situation. Il faut forcément à un moment ou à un autre renouveler les mandats de ses membres.



Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la Cedeao

Mais vu qu'il y a une crise de confiance entre les acteurs politiques togolais,

la Cedeao va jouer un rôle important dans...

Suite à la page 11

Sénégal / Présidentielle 2019**Des responsables du PDS demandent à Wade de désigner un autre candidat**

Karim Wade ne pourrait plus être candidat à la prochaine élection présidentielle prévue en 2019 au Sénégal, même si ses avocats nourrissent l'espoir d'un dernier recours. Pour pallier cet empêchement, des responsables du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) ont demandé à Abdoulaye Wade son père de désigner dans les plus brefs délais, un autre candidat pour représenter le parti.

Dans une note adressée au président du parti, Abdoulaye Wade, des responsables du PDS ont souhaité que le parti soit représenté par une autre personnalité forte et capable d'affronter le président Macky Sall à la prochaine présidentielle de 2019. Ils écrivent : « Tous les observateurs s'accordent sur le fait que la clef de la présidentielle de 2019 est entre vos mains expertes. Cependant, la tournure des

événements, la posture de notre parti et ses orientations stratégiques devant l'échéance qui approche, nous inquiètent et nous angoissent. C'est pourquoi nous souhaitons engager avec vous une discussion stratégique sur la présidentielle du 24 février 2019 ».

Pour eux, le président de la République utilise l'appareil de l'Etat pour écarter le candidat Karim Wade.

Cette attitude du chef de l'Etat, appuyée par la Cour suprême du pays impose une alternative au parti qui se doit de désigner quelqu'un qui va affronter Macky Sall dans la rue ou dans les urnes.

« Parmi vos fidèles compagnons, il y a forcément quelqu'un pour reprendre le flambeau. Cette option (choisir un autre candidat) a le mérite de garder intacts la cause et les objectifs de notre

**Abdoulaye Wade**

combat, à savoir : battre Macky, revenir au pouvoir et rétablir Karim Wade dans ses droits en revenant à l'orthodoxie républicaine et ensemble continuer la construction du Sénégal », ont affirmé les signataires de la note, parmi lesquels on retrouve des députés,

des conseillers municipaux et départementaux.

Aux dernières nouvelles, le président du parti Abdoulaye Wade a démarré des consultations internes en vue de prendre une décision.

T.M.**Côte d'Ivoire****Pourquoi Ouattara est-il si réticent à réformer la CEI ?**

S'il y a un sujet sur lequel le président Ivoirien Alassane Ouattara semble presque intransigeant depuis un certain moment, c'est bien la question de la réforme de la Commission électorale Indépendante (CEI). Cette attitude du président suscite des questions sur ses réelles motivations quant à la partialité de cette commission qui l'a déclaré vainqueur de l'élection présidentielle en 2010, face à Laurent Gbagbo.

On se rappelle, la semaine dernière lors de son retour de Pékin, le président Alassane Ouattara a été clair et définitif dans ses propos quant à la réforme de la commission électorale avant les municipales du 13 octobre 2018.

Pour le président Ouattara, les réformes souhaitées par l'ensemble de la classe politique ivoirienne ne concernent que l'élection présidentielle de 2020 et non les municipales. D'où son refus catégorique de reporter les échéances du 13 octobre, rappelant par-là les échanges qu'il avait eus avec son homologue Henry Konan Bédié du PDCI.

Et pourtant, tous les partis politiques, ou presque tous, réclament à cor et à cri la réforme de cette institution qui a été au cœur de l'embrasement de la Côte d'Ivoire à partir de 2010.

Une CEI consensuelle selon Ouattara

Pour le président de la République ivoirienne, la composition actuelle de la commission résulte d'un large consensus de tous les acteurs politiques Ivoiriens de premier plan, après la crise postélectorale

qui y sont représentés. Et pourtant, l'opposition qui s'estime n'être pas suffisamment présente dans cette institution a plusieurs fois réclamé sa réforme.

Lorsqu'en novembre 2016, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a ordonné à la Côte d'Ivoire de rendre la CEI « conforme aux instruments juridiques régionaux », le président Ouattara avait tout simplement instruit le gouvernement à « réexaminer la composition de l'institution, » en août dernier.

C'est dire que le président n'est pas pour le moment dans la posture d'une réforme en profondeur, comme le souhaiteraient le FPI ou le PDCI. D'ailleurs, pour lui, ces réformes qu'il reporte pour l'avant-2020 reste encore improbable, puisque qu'aucun cap n'est jusqu'alors fixé, les travaux de ce « réexamen » de la CEI restant encore un mirage quant à la procédure d'exécution.

Une loyauté à la CEI qui cache des ambitions personnelles ?

Composée de 17 membres dont 4 représentants des institutions, 3 de la société

civile, 4 représentants du parti au pouvoir et 4 de l'opposition, l'actuelle Commission électorale indépendante ivoirienne est chapeautée par Youssouf Bakayoko, membre du bureau politique du PDCI-RDA, celui-là même qui avait déclaré Alassane Ouattara vainqueur de l'élection présidentielle de 2010.

Maintenu à ce poste pour la présidentielle de 2015, bientôt pour les municipales de 2018 et peut-être pour la présidentielle de 2020, l'on est en droit de se poser la question de savoir pourquoi le président Ouattara tient-il encore à maintenir cette équipe en place, au moment où la configuration politique du pays a beaucoup évolué et au moment où lui-même appelle à des élections « inclusives et sans violences » lors de son dernier discours à l'occasion de l'indépendance de la Côte d'Ivoire en août 2018 ? Ouattara maintient-il cette équipe, dirigée par un fidèle du PDCI-RDA, sous le couvert d'accords secrets avec Henry Konan Bédié ? Autant de questions aussi pertinentes les unes que les autres, et qui méritent réflexions.

Alexandre Wémima**RDC / Législatives****La Cour constitutionnelle examine les candidatures déboutées**

En RDC, la Cour constitutionnelle examine en ce moment les recours des candidats aux élections législatives. Plus d'une centaine de dossiers ont été soumis aux juges.

**Les juges de la Cour constitutionnelle en RDC**

Pour les élections législatives, un peu plus de 15 000 candidatures ont été reçues. La Ceni en a rejeté au moins 282, parmi lesquelles des personnes supposées détenir des nationalités étrangères.

A la Cour constitutionnelle, on parle de plus d'une centaine de recours qui ont été introduits par des candidats députés nationaux. Certains de ces recours émanent des regroupements politiques tandis que d'autres ont été introduits par des candidats indépendants.

L'examen de ces recours a débuté jeudi dans quatre chambres d'audience mise en place par la Cour constitutionnelle. Plusieurs candidats recalés par la Ceni crient à l'arbitraire. Ils parlent de règlements des comptes politiques.

C'est le cas du professeur Timothée Katanga Ya Mutumba Mukumadi qui, par ses avocats interposés, sollicite sa réhabilitation. Plusieurs autres candidats exigent la même chose. Les arrêts devraient être communiqués sous peu pour permettre à la Ceni de publier la liste définitive des candidats à la présidentielle et aux législatives nationales dans le délai, soit au 19 septembre.

Rfi.fr

Mise en œuvre du Pniasan**Bilan « satisfaisant » à mi-parcours**

Dix mois seulement après sa mise en œuvre les autorités togolaises en charge de l'Agriculture dans notre pays notent une avancée « notable » du Programma national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Pniasan).

En rencontre d'évaluation la semaine dernière, les acteurs de la mise en œuvre du Pniasan notent que le programme affiche de résultats « probants », moins d'une année après son lancement. Sur le terrain, les résultats présentés par le ministère de l'Agriculture sont sans appel. Entre fin 2017 et septembre 2018, le programme a permis de toucher 147 235 Togolais, selon les dernières données du ministère.

Ces chiffres ont été dévoilés à l'occasion d'une mission d'évaluation de l'enveloppe additionnelle du Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) tenue la semaine dernière. Selon les responsables du ministère, les bénéficiaires du Pniasan représentent déjà plus de 98% de la couverture attendue pour fin 2018, dans le cadre de la mise en exécution dudit programme.

De fait, 150 mille Togolais devraient, d'ici décembre prochain, bénéficier de la plus grande initiative du

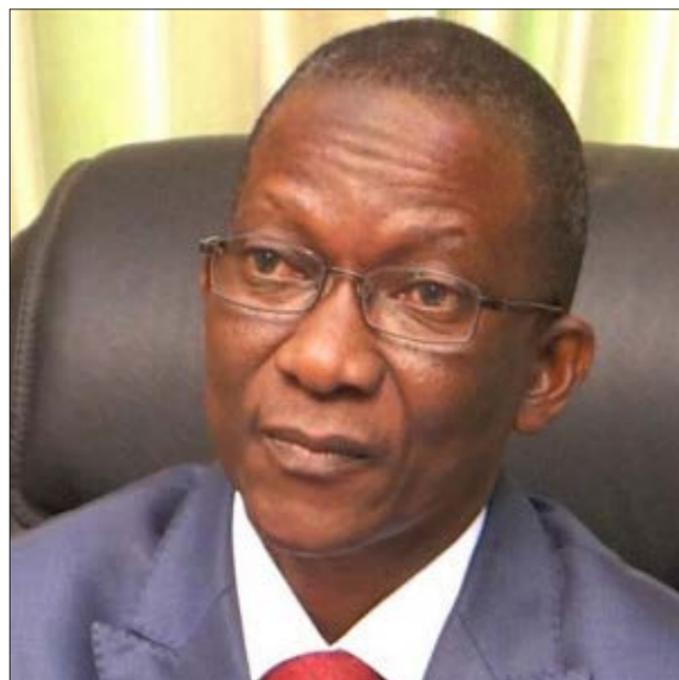
gouvernement togolais en matière de l'agriculture pour les dix prochaines années. Le ministère annonce par ailleurs que « le pourcentage des femmes touchées est de 20.55% contre une prévision de 18% et la quantité des produits agricoles transformés est de 24 526 tonnes contre un objectif prévisionnel de 27 070 » représentant un taux de 90.60%.

Un suivi-évaluation en panne ?

L'agriculture togolaise qui contribue à hauteur de 32% à la création de la richesse nationale (PIB) et qui participe à près de 20% aux recettes d'exportation de l'Etat a concentré depuis près d'une décennie, plusieurs investissements du gouvernement et des partenaires financiers internationaux. En investissement plusieurs milliers de milliard, il était attendu une mécanisation

forte de notre agriculture. Mais plusieurs années sont passées et on en est là ! Et le gouvernement le reconnaît : « malgré les performances du Pniasa, les résultats n'ont pas permis d'entretenir une dynamique soutenue et durable capable de booster la croissance économique du pays », avait déploré Komi Selom Klassou en décembre dernier à l'ouverture du séminaire gouvernemental portant validation du Pniasan.

Si le ministère en charge de l'Agriculture se satisfait de son « bilan mitigé » depuis la mise en œuvre du Pniasa, force est de constater que depuis ce programme, l'objectif qui était de parvenir en 2025 à un taux de croissance annuel moyen agricole de 10% du PIB, d'améliorer la balance commerciale agricole de 25%, de doubler le revenu moyen des ménages agricoles, de contribuer à la réduction de la malnutrition à travers la lutte contre l'insécurité alimentaire et réduire sensiblement



Ouro Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture

le taux de pauvreté en milieu rural à 27% (la moyenne nationale de prévalence de la pauvreté rurale étant estimée à 55.1% en 2015), reste encore loin d'être atteint. Si le ministre Agadazi estime « bons » ses 3% de croissance agricole, les derniers chiffres de la Banque africaine de développement (Bad) révèlent que depuis 2015, le taux de pauvreté au Togo n'a pas régressé. L'exécutif togolais avait pourtant rassuré « qu'en tirant les leçons de la mise en œuvre du Pniasa », le nouveau programme (Pniasan 2017-2026) reposera

sur des instruments financiers, techniques et réglementaires, visant à « inciter les acteurs publics et privés à joindre les efforts pour valoriser les potentialités environnementales, économiques et sociales du Togo ». Effet d'annonce ou bonne volonté ? Force est de constater que près d'une année à la suite de ces paroles du Premier ministre, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche a le boulevard ouvert pour une exécution, sans suivie du Pniasan, à la suite des résultats en deçà des attentes du Pniasa.

Prosper Awih

Coopération énergétique**Vers une collaboration entre le Togo et la Guinée Equatoriale**

Le Togo ambitionne de diversifier son secteur d'énergie en initiant des partenariats avec divers pays suffisamment dotés en la matière. Avec la Guinée Equatoriale, les autorités discutent des possibilités d'installer une structure de stockage et de regazéification du gaz naturel.



Abli Bidamon, ministre des mines

En projetant de diversifier ses sources d'approvisionnement en gaz, le Togo compte également réduire sa dépendance vis-à-vis des gazoducs terrestres. A travers le

ministère en charge des mines et de l'énergie, le gouvernement togolais explore avec la Guinée Equatoriale, l'éventualité d'un partenariat dans le secteur énergétique. Entre les deux Etats, il s'agit essentiellement

de se pencher sur la possibilité d'abriter des infrastructures de stockage et de regazéification du gaz naturel.

Le Togo compte examiner la possibilité de conclure un accord d'utilisation du terminal Méthanier du gaz naturel liquéfié du rang d'un « Sale and Purchase Agreement », qui est un accord de vente et d'achat. Pour Marc Dedèriwè Ably-Bidamon, le ministre en charge des Mines et de l'énergie, le projet de partenariat entre le Togo et la Guinée Equatoriale « s'inscrit dans une logique gouvernementale de disposer du gaz en abondance pour servir l'ensemble de la population togolaise ». A l'occasion d'une

mission de travail il y a quelques semaines, sur les installations équato-guinéennes, le ministre Ably Bidamon a estimé que « la réalisation de ce projet serait un atout non négligeable ». En prélude à cette visite du ministre des Mines, un protocole d'accord avait même été signé au mois d'avril dernier à Lomé avec le ministre Equato-guinéen en charge de l'énergie Gabriel Mbagha Lima pour la fourniture du gaz naturel liquéfié. C'est

en marge de la signature de cet accord que ce dernier estimait qu'il est « impératif que les pays africains monétisent leur gaz, et que les utilisateurs d'énergie bénéficient de cette ressource moins chère, plus propre et produite localement. La Guinée équatoriale s'est engagée à travailler avec ses voisins de la région pour trouver des solutions qui profitent à tous. Nous espérons un partenariat solide avec le Togo ».

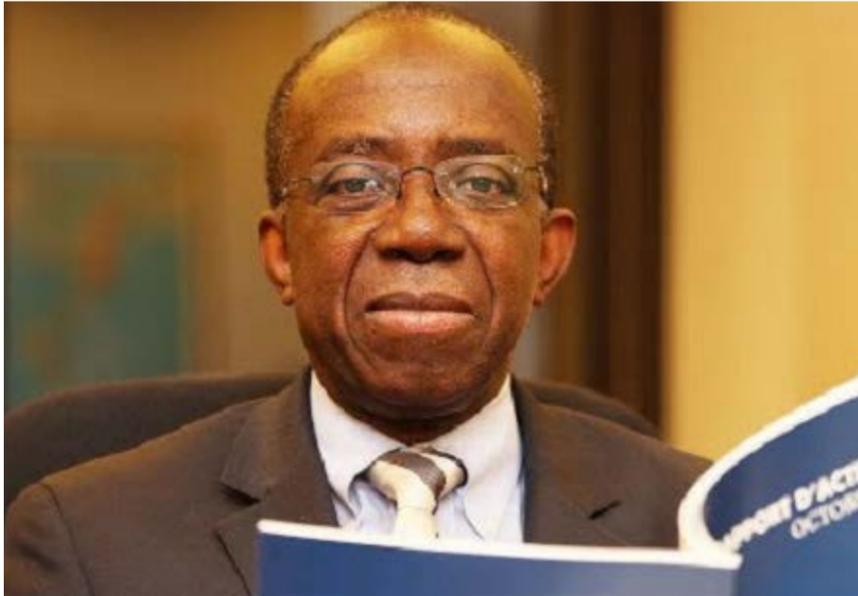
La rédaction



De la Scape au PND

Comment le Togo veut devenir une économie émergente d'ici 2022

Au sommet Chine-Afrique qui a pris fin la semaine dernière, le Togo a exposé son Plan National de Développement (PND), afin de susciter des investissements des entreprises chinoises. Le PND adopté par décret le vendredi 3 août 2018, soit quelques semaines avant le Sommet Chine-Afrique est un document contenant les grandes lignes des ambitions des autorités pour notre pays et les stratégies qui permettront d'atteindre ces objectifs. Le projet qui a fait l'objet d'un processus participatif de longue haleine ayant impliqué des cadres de l'administration publique, des institutions de la République, des acteurs du secteur privé, de la société civile, ainsi que des partenaires techniques et financiers, ambitionne de faire du Togo, la plateforme économique par excellence dans la sous-région.



Kossi Assimaidou, ministre de la planification

Prenant la suite de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape) qui aura permis au Togo d'amorcer des transformations économiques profondes,

notamment la modernisation de ses infrastructures, le PND est le "gouvernail" qui guide désormais toutes les actions de développement du pays.

Évaluation de la mise en œuvre de la Scape

Avant l'adoption du PND, les acteurs de développement au Togo ont organisé un atelier qui a permis à ces derniers d'évaluer les acquis relatifs à la mise en œuvre de la Scape, des contraintes rencontrées dans sa mise en œuvre, afin de formuler des recommandations pour orienter la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PND. En termes de bilan, il ressort de cette revue, que les résultats ont été satisfaisants selon les acteurs de développement : Le Produit intérieur brut est passé

en moyenne de 4,3 % sur la période 2009-2012 à 5 % de 2013 à 2015. Sur la même période, le Togo a respecté la plupart des critères de l'UEMOA, le taux de pauvreté est passé de 8,7% (2011) à 5,1% (2015). Quant au taux d'inflation, il est passé en deçà de la norme communautaire de 3 % et le taux de pression fiscale a franchi le seuil de 20 % depuis 2014. En ce qui concerne le taux de chômage, il est passé de 6,5 % en 2011 à 3,4 % en 2015. Nonobstant ces résultats encourageants, d'énormes défis restent encore à relever. Le



rapport souligne que le nouveau Plan national de développement devra prendre en compte la question du développement des secteurs sociaux et du capital, du développement à la base et de la jeunesse sans passer sous silence la consolidation des bases de la croissance économique. Le rapport soumis à validation au cours de cette rencontre est selon le Directeur de cabinet du ministère de la Planification du développement, l'aboutissement d'un travail enrichi par diverses contributions. Edjeou Essohanam a formulé le souhait qu'à la fin des travaux, des contributions consensuelles puissent se dégager pour une

amélioration de la qualité du document avec des recommandations pertinentes devant orienter le PND. En cours d'élaboration, le PND traitera de la question liée à la réduction des déséquilibres régionaux, le développement durable de l'environnement et du cadre de vie, le renforcement de la gouvernance locale notamment le processus de décentralisation et le renforcement des infrastructures économiques. Il faut rappeler que la revue de la SCAPE s'inscrit dans la mise en œuvre du programme mondial de développement à l'horizon 2030 basé sur les Objectifs de Développement Durable.

Les contextes d'adoption du PND

Le Plan National de développement (PND) (2018-2022), vient en remplacement à la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) à terme. Une nouvelle stratégie de développement qui devra désormais prendre en compte les questions essentielles. Notamment celle du développement des secteurs sociaux et du capital humain, du développement à la base et de la jeunesse, de la consolidation des bases de la question de la vulnérabilité des populations. Cette rencontre des différents acteurs impliqués

dans le système a donc permis de fédérer les visions à moyen terme, disséminer l'information sur les priorités qui fondent la stratégie de développement proposée par le PND et booster l'adhésion, l'appropriation et la compréhension du programme par les acteurs clés. Il s'est agi aussi et surtout d'impliquer fortement le secteur privé dans la recherche des voies et moyens d'une mise en œuvre efficace.

Les défis liés à la réalisation et la mise en œuvre de ce document de planification stratégique au plan national ont été, de ce fait, explorés par les acteurs.



Travaux de construction d'une route

A ces assises, les participants se sont également familiarisés avec les trois axes stratégiques du PND. Notamment la mise en place d'un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et la consolidation du développement social ainsi que le renforcement des mécanismes d'inclusion. Plusieurs personnalités : le Premier ministre, les membres du gouvernement, de hauts cadres de l'administration, des responsables des institutions privées notamment les banques, les entrepreneurs agricoles, les opérateurs économiques privés,

les partenaires techniques et financiers et de grands économistes comme Carlos Lopes, ont mené les discussions. Concrètement, l'événement de haut niveau, s'est tenu en 5 ateliers participatifs. Les 5 ateliers ont gravité autour des thématiques prioritaires du PND : le hub Logistique d'Excellence, le centre d'affaires de premier ordre, la transformation agricole, industrielle et minière, les mécanismes d'inclusion, et le dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation. Des workshops au cours desquels, les participants ont eu l'occasion d'apporter leur touche à la finalisation du document. Ainsi, on en sait un peu plus sur le « fameux » PND, ficelé autour de trois axes stratégiques.

Les grands axes stratégiques du PND

Le PND s'articule autour de trois axes principaux. Primo, la nouvelle feuille de route quinquennale permettra d'ériger le Togo comme hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.

Le deuxième axe vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

Avec le troisième volet de cette stratégie de développement, Lomé entend consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

L'objectif, in fine, du PND étant de créer massivement des emplois et de la richesse, les bénéficiaires tirés permettront d'accroître

les actions du gouvernement au profit des populations les plus vulnérables, indique le relevé du Conseil des ministres. Au total, en 5 années, plus de 4622,2 milliards FCFA (environ 8,3 milliards \$) de ressources seront nécessaires pour transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois, améliorant le bien-être social. Fer de lance de ce programme, où il a été fortement associé à l'élaboration, le secteur privé devrait y participer à hauteur d'un peu plus de 2999,1 milliards de FCFA (5,4 milliards \$), soit 65% du coût global du PND. Les dépenses d'investissement public, quant à elles, sont attendues à 1623,1 milliards de FCFA (2,9 milliards \$),

représentant 35% du coût global. Dans ce sens, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, a « vivement instruit le gouvernement d'accentuer et d'intensifier le dialogue et la concertation avec toutes les composantes de la société togolaise, en particulier le secteur privé, les acteurs

politiques, les organisations syndicales ainsi que les organisations de la société civile, en vue de favoriser une meilleure appropriation du PND et d'assurer la mobilisation et la contribution de tous à sa mise en œuvre, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs poursuivis. »

Un système agricole répondant aux exigences du PND



Travaux dans un espace agricole

Le Togo dispose désormais d'un Système National des Statistiques Agricoles (SNSA). Le Système répond aux exigences du Plan National de Développement (PND) et du Plan d'Action pour l'Afrique (PAA) qui recommande l'évaluation des capacités et des besoins en matière statistique au niveau des pays en vue de recueillir les informations nécessaires à cette fin. Le SNSA, initié par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche fait objet de restitution au cours d'une rencontre ouverte jeudi à Lomé.

Selon Dindiongue Konlani, le Directeur de cabinet du ministère chargé de l'agriculture, les statistiques agricoles constituent une ressource vitale pour l'analyse et la conception des politiques publiques, de la mise en œuvre et le suivi des politiques ainsi que la prise de décisions. Au Togo, il (SNSA) a été lancé le 30 juillet 2018 par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et réalisé par les experts nationaux et internationaux suivant une approche participative. L'évaluation a été réalisée en deux phases et a abouti à l'élaboration d'un rapport détaillé sur la situation actuelle des statistiques agricoles et rurales au Togo. La première a consisté à recueillir les perceptions des producteurs et

des utilisateurs des statistiques du secteur agricole et rural. La seconde, à faire l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces du SNSA. Elaboré conformément aux recommandations du PND et du PAA, le SNSA permettra au département de l'agriculture de faire une bonne planification, un bon suivi et une bonne évaluation des activités. « Dans notre pays particulièrement où nous avons beaucoup de réformes ces derniers temps dans le secteur agricole, il est important de mesurer l'important de ces réformes sur le niveau des populations. D'où l'utilité de ce SNSA », a indiqué Komi Djeguema, directeur des Statistiques agricoles. A cette rencontre de restitution qui constitue la première phase d'un long processus l'occasion est offerte aux participants de s'imprégner du Plan d'action élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et la Banque Africaine de Développement. Un plan d'action continental qui vise à aider les systèmes nationaux à s'améliorer.

La mise en œuvre des actions contenues dans le plan quinquennal devrait porter la croissance économique à 6,6% en moyenne par an. En 2022, l'activité économique devrait progresser de 7,6%.

Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 10 au 17 / 9 / 2018

BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
BON PASTEUR	Av. Libération	22 21 13 67
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
BON SAMARITAIN	Hôpital BE	22 21 45 30
OLIVIERS	Bd. H.Boigny	22 27 04 34
ESPERANCE	Nyékouakpé	22 21 01 28
LIBERATION	AvLibération	22 22 25 25
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
HÔPITAL	CHU-Tokoin	22 20 08 08
N.D. DE LA TRINITE	bd. la paix	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
AEROPORT	Rte de l'Aéroport	22 26 21 22
INTERNATIONALE	Hedzranawoe	222689 94
RAOUDHA	TOGO 2000	22 61 39 39
SANTA MADONNA	Kégué	70 01 03 03
MISERICORDE	BE-KPOTA	23384762
MAËLYS	Bè Kpota	22 27 60 19
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe Atigangomé	90802639
MAGNIFICAT	Sagbado	70 44 51 59
ACTUELLE	Sagbado	22 51 11 72
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
MILLENAIRE	Agoenyivé,	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	LLEO 2000,	70448459
EL-SHAMMAH	Amadahomé	70432585
ADONAÏ	Agòè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÛS	Rte de Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli,	22518760
APOU ANTOINE	Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
TCHÉP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86
DE L'EDEN	Route d'Aneho	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékouakpé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLOPARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB Marche)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

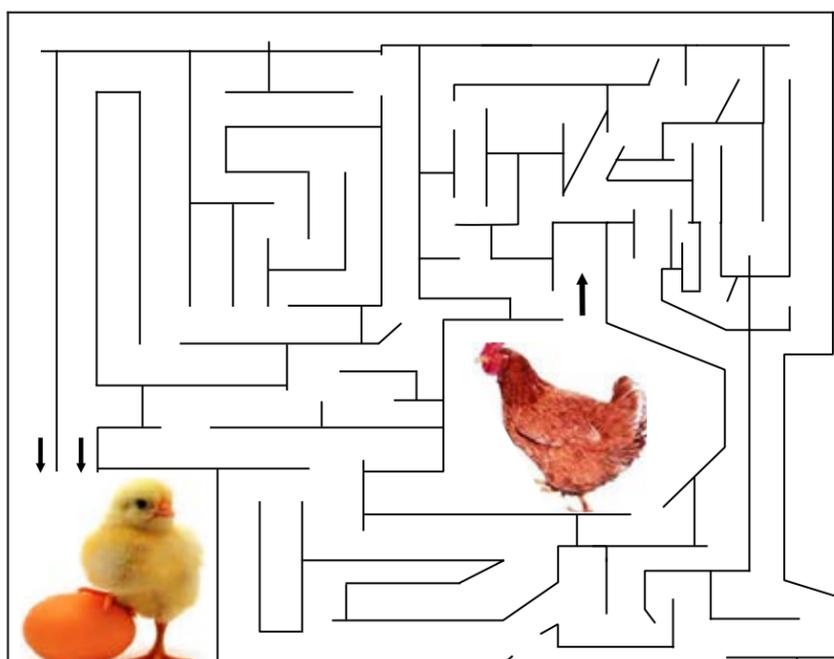
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Les Lois de Murphy

- * "Si quelque chose peut échouer, c'est sûr qu'elle échouera!"
- * "Rien n'est aussi simple qu'il paraît l'être!"
- * "Tout coûte plus d'argent que vous n'avez réellement!"
- * "Si vous expliquez quelque chose, très clairement, de façon à ce que tout le monde comprenne, il existera toujours une personne qui n'aura pas compris!"

Jeux:

- Aidez cette poule à regagner le poussin et l'oeuf par les deux voies d'arrivée.
- NB: Deux voies sont disponibles, mais empruntez le raccourci et barrez la plus longue



Détente

Dans une famille où les parents divorcent
 Le juge demande à l'enfant :
 - Alors, mon petit, tu voudrais habiter chez lequel de tes parents ?
 - En tout cas pas chez ma mère quand même, elle me bat.
 Le juge regarde la mère d'un air méchant et continue :
 - Alors dans ce cas, il reste ton père...
 - Ah non, pas mon père non plus, il me bat aussi.
 Toujours d'un air accusateur, le juge fixe les parents et pour finir :
 - Mais alors, chez qui tu voudrais habiter ?
 - J'aimerais bien habiter chez vous, monsieur le juge! ...

Photo du jour



Légendez cette photo

Musique / Avec son concert du 15 septembre, Lady Apoc de retour sur la scène togolaise

La chanteuse togolaise Lady Apoc a tenu une conférence de presse hier 11 septembre à l'Institut français du Togo en vue de présenter aux hommes de médias son projet artistique dénommé « Lomila ». L'artiste a profité de l'occasion pour inviter le public togolais à son concert prévu pour le 15 septembre prochain.

Lauréate du programme Visa pour la création, initié par l'Institut Français, Lady Apoc a présenté hier à la presse son projet « Lomila », résultats de ses recherches effectuées à la Cité Internationale des Arts à Paris (France). « Lomila » est un projet de recherche

et de création de chansons issues de la rencontre entre chants d'origine Vodou (dieu ou esprit) et musique Rock. Le Vodoun est un ensemble de croyances et de rites africains qui est un fondement culturel des peuples issus par migration de Tado au Togo, les

Adja (Fon, Guins, Ewe et Youroba).

La jeune artiste a quitté le Togo en 2012 pour découvrir les autres scènes du monde. Pour son retour, Lady Apoc offre aux mélomanes togolais le spectacle « The R ». Il s'agit d'un concert acoustique de blues qui se tiendra le 15



Lady Apoc et son manager à la conférence de presse

juin 2018 prochain.

De son vrai Alognon Poovi, Lady Apoc est une auteure, compositrice et interprète. Passionnée de la musique, elle enregistra en 2004 un disque « Un

dimanche » dans un genre purement R'n'b qui lui permit de partager la scène togolaise au côté d'artistes internationales comme Soum Bill, Harry Diboula...

Nadia E.

Interview avec Joël Amah Ajavon, auteur et comédien togolais

« Un auteur est une prise de parole ou une parole donnée qui nécessite de l'effacement »

Titulaire d'un DEA en sémiologie théâtrale à l'Université de Lomé, Joël Amah AJAVON est auteur, comédien et metteur en scène togolais vivant aux Etats Unis depuis quelques mois. Il a été formé en interprétation dramatique et mise en scène au Studio Théâtre d'Art de Lomé (2006-2009). Directeur artistique de la Compagnie Artistique Carrefour, du Festival International de Théâtre de Maison (FITMA), il effectue dans le cadre de sa thèse de doctorat des recherches sur l'esthétique théâtrale au Togo. Reçu par la Revue des Citoyens des Lettres, le metteur en scène togolais aborde son œuvre théâtrale « Drapée du Thé ».

Dada est une femme qui par un tragique et néanmoins sensuel rituel implore le retour de son amant. Comment travaillez-vous pour habiter un personnage féminin de manière si profonde ?

Ecrire un monologue avec un personnage féminin pour "un" auteur est une prise de parole ou une parole donnée qui nécessite de l'effacement mais surtout beaucoup d'ouverture. Pour moi, tout part du personnage. Il est l'élément central de la pièce (...) J'apprécie particulièrement cette phase d'écriture préalable à la parole. C'est elle qui décide de l'architecture de la pièce et impulse l'élan de l'énonciation.

Pour aborder Dada, seul personnage en scène dans Drapée du Thé, je me suis donc livré à cet exercice. Je suis parti d'une histoire réelle du XIX^{ème} siècle, celle de Lamartine et de Julie Charles. Mais au-delà de Julie Charles, j'ai eu une pensée pour ces muses silencieuses. Je pense à Jeanne Duval, à Elvire, à Hélène de Surgères, etc. Si Elvire était en vie et que ce fut Lamartine qui manquait à la rencontre du Lac, de quels vers seraient faits "Le Lac".

Mais Dada, pour moi, est une femme d'aujourd'hui.

Il faut lui donner de la contenance et un vécu en lien avec cette époque et l'ancrer dans un contexte social. Cet arrimage à une société m'a paru nécessaire parce qu'elle contribue à atteindre une part de vérité. Le théâtre selon moi ne peut toucher que lorsqu'il donne à vivre cette part de vérité.

La fin laisse peu d'espoir au retour de l'amant. Quel est votre regard face à ces amours dits impossibles ? En guérit-on jamais ?

Les amours possibles sont prévisibles et de mon goût quelque peu fades, sans prise de risque, surtout au théâtre. Il n'y a pas grand intérêt à se pencher là-dessus. Le théâtre adore baigner dans les eaux troubles, loin de la quiétude et d'un bonheur trouvé. L'amour impossible est un thème courant au théâtre, la tragédie classique en a même fait son principal sujet.

Drapée du thé est dans le sillage de la tragédie. On peut même s'amuser à parler de tragédie contemporaine. L'amour, ici, est montré comme un sentiment dévastateur qui prend possession du personnage menant à des dérives dans le langage corporel et verbal. La crise passionnelle dans la tragédie classique est

nourie par l'impossibilité de la relation. Phèdre aime Hippolyte qui lui aime Aricie. Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque qui à son tour aime Hector, mort à la guerre. S'ensuit une défiance du personnage à l'égard de la convenance voire de la raison. Il plane une sorte de fatalité amoureuse qui rend le happy end impossible mais qui alimente l'intrigue et multiplie les obstacles. **D'ailleurs, c'est ce glissement du personnage vers l'irrationalité qui renforce le conflit. Peut-on guérir d'un mal passionnel ? Qu'est-ce qui a déclenché l'inspiration de ce texte ?**

Lamartine. Je suis un grand admirateur de la poésie romantique et de la littérature du XIX^{ème} siècle en général. Si pour moi, Baudelaire est la source, j'ai toujours été séduit par Les méditations poétiques et particulièrement "Le Lac". Le lac du Bourget, lieu de la rencontre entre Lamartine et Julie Charles, la magie d'une rencontre et le rendez-vous manqué. J'ai donc bien voulu donner suite à cette histoire, en ne donnant plus la parole à Lamartine mais d'une certaine façon à Julie Charles (Elvire). Cependant Dada n'est pas Elvire.

Ce texte théâtral propose

un rôle magnifique pour une comédienne. Avez-vous le projet de le mettre en scène ?

J'avais un projet qui n'a pas abouti parce que je ne réside plus au Togo. Mon projet de mise en scène était plutôt porté sur une danseuse pour donner autant la parole au corps qu'à la voix avec un dispositif scénographique qui offre à voir et à sentir. C'est un petit rêve qui ne me quitte pas.

Dans quels autres styles aimez-vous écrire ?

Le théâtre est pour moi avant tout un espace ludique. J'aime surtout l'écriture comique. La plupart de mes textes sont dans ce registre. Mais je fuis l'enfermement.

Quelle(s) musique(s) accompagnerai(en)t le mieux vo(tre)s texte(s) ?

La kora est à mon avis la musique qui accompagnerait le mieux le texte. Les didascalies le suggèrent d'ailleurs.

Votre drogue favorite ?

Le café.

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

Avocat (Juriste).

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?

Putain.

Le son, le bruit que vous aimez ?

Le bruit de la mer.

Homme ou femme pour illustrer un nouveau billet de banque ?

Tavio Amarin.

La qualité que vous préférez chez une femme ? Le courage. La bravoure

de la femme mérite d'être célébrée. Elle est le pilier qui soutient toute la famille et contre lequel on s'adosse, l'arbre qui donne de l'ombre et protège.

Vos héroïnes dans l'histoire ?

Bella Bellow, icône de la musique togolaise, précocement décédée, dont la voix suscite traverser le temps. La Reine de Sabat dont la beauté a été célébrée dans Le Cantique des cantiques. Rosa Parks, femme noire qui a marqué la lutte contre la ségrégation raciale aux Etats-unis en refusant de céder sa place à un blanc dans un autobus en Alabama.

Votre plat et votre boisson préférés ?

Fritures (igname) et vin. Mais il m'est difficile de passer une journée sans une belle tasse de café.

. Votre état d'esprit actuel ?

Actuellement, je réside aux Etats-Unis. C'est un changement qui nécessite un temps d'adaptation. Je vis cette accommodation avec appétit.

. Vos auteurs favoris en prose ?

La liste est longue mais je ferai d'abord honneur aux auteurs togolais, Kossi Efoui, Kangni Alem, Théo Ananissoh et Sami Tchack. Au-delà du Togo, j'aime beaucoup ces auteurs africains de l'époque coloniale, Ferdinand Oyono, Cheikh Hamidou Kane, Camara Laye. Pour finir Dany Laférière, Haruki Murakami, Philippe Delerm.

Source : Revue des citoyens des Lettres

Première édition des trophées FTF**Dakonam désigné meilleur joueur togolais évoluant à l'étranger**

Après une saison bien finie, la Fédération togolaise de Football (FTF) en partenariat avec l'agence John Holding a organisé la première édition des trophées FTF, dimanche dernier à Lomé. Les meilleurs acteurs du football togolais de la saison passée ont été récompensés.

La première édition des trophées FTF a récompensé, les meilleurs joueurs (D1 et D2), les meilleurs entraîneurs (D1 et D2), les meilleurs gardiens (D1 et D2), le meilleur espoir, le meilleur buteur de la première division et le meilleur joueur togolais évoluant à l'étranger.

Kossi Koudagba repart de cette soirée avec trois prix dont celui de meilleur joueur du championnat de D1 2017-2018. L'attaquant de l'ASCK (Association des Conducteurs de la Kozah), également meilleur buteur de la saison avec 17 réalisations, figure dans l'équipe-type.

Le meilleur gardien de l'élite est Fadil Soumanou de Koroki, club champion

en titre qui est également récompensé à travers son désormais ancien entraîneur Maurice Noutsoudje.

Thibault Klidje, international à 17 ans, a été désigné meilleur espoir de D1.

Très attendu, le trophée de meilleur joueur togolais évoluant à l'étranger est revenu au défenseur de Getafe, Djene Dakonam devant Mathieu Dossevi et Emmanuel Adebayor. L'attaquant d'Istanbul Basaksehir et capitaine des Eperviers est récompensé du prix d'Ambassadeur du football togolais.

D'autres distinctions comme celui de meilleur président de club ou encore

des meilleurs en D2 et au championnat féminin ont meublé cette cérémonie.

Liste complète des gagnants des trophées

Meilleur groupe de supporters: le groupe de supporters de Gomido FC ; Equipe Fair play de la saison: Unisport FC ; Meilleur Président de club: Winny Dogbatse (Gomido FC) ; Meilleure rédaction sportive: le site TogoFoot. Info ; Meilleur journaliste sportif: Latif Yorouma (Sport FM) ; Prix du projet du développement du football: Claude Le Roy (Graines du Togo) ; Prix de reconnaissance pour football à la base: Centre Swallows ; Ambassadeur du football togolais: Emmanuel Adebayor ; Prix



Photo de famille des différents lauréats

du Jury: Kodjovi Obilale ; Prix de Distinction Football féminin: Mafille Woedikou (22 réalisations) et Sainte-Claire Gbati (8) meilleures buteuses du championnat ; Meilleur entraîneur D2: Kossi Noutsoudje (Gbohloesu) ; Meilleur joueur D2 : Moubarak Ouro-Tagba (Gbohloesu); Meilleur gardien D2 : Alain Serge Lahiri (Gbohloesu); Meilleur joueur togolais évoluant à l'étranger: Djene Dakonam (Getafe); Meilleurs buteurs D2: Moubarak Ouro-Tagba (Gbohloesu) et

Issaka Amidou (Arabia), Souleymane Zarif (Agouwa) ; Meilleur entraîneur D1: Maurice Noutsoudje (Koroki) ; Meilleur gardien D1: Fadil Soumanou (Koroki) ; Meilleur espoir D1: Thibault Klidje (Espoir de Zio) ; Meilleur buteur D1 : Kossi Koudagba (ASCK) ; Equipe-type D1: Soumanou - Gafarou, Zeguei, Ouro-Sama, Maklibe - Kone Cheick, Mani, Wome, Akoro - Koudagba, Hunlede-Kissimbo ; Meilleur joueur D1: Kossi Koudagba (ASCK).

TogoMatin

Polémiques autour de la non diffusion du match Togo vs Benin**Un responsable de la FTF répond aux accusations du chef desk sport de la TVT**

Les responsables de la Fédération Togolaise de Football (FTF) ont répondu aux accusations du responsable du desk sport de la TVT, le journaliste sportif Alfred Kolani rendant l'instance de régulation du football au Togo responsable de l'absence de diffusion du match Togo-Benin, comptant pour la 2ème journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Cameroun 2019.



Guy Akpovi, président de la FTF

Reçu lundi 10 septembre dernier dans l'émission « Le Club de la presse » de la radio Kanal Fm, Alfred Kolani, responsable du desk sport à la TVT n'avait pas hésité à accuser les premiers responsables de la FTF et à leur faire porter la responsabilité de la défaillance qui a empêché la chaîne de télévision nationale de retransmettre le match Togo-Bénin du 09 septembre 2018

pourtant joué à Lomé. « La TVT avait pris toutes les dispositions mais le match n'a pas été retransmis par la faute de la FTF », avait-il laissé entendre revenant en détails sur une série de « manquements » imputée à la FTF et qui, selon lui, aurait empêché la télévision nationale d'assurer la retransmission dudit match.

La réponse du berger à la bergère n'apastardé à venir.

Dans la même émission hier mardi 11 septembre, un représentant de la FTF en la personne d'Hervé Tété Agbodan, responsable des affaires juridiques et administratives et chargé des licences de la FTF, est venu donner la réplique à M. Kolani, en renvoyant le responsable du desk sport de la TVT à ses responsabilités. « Si vous voulez un produit de quelqu'un, vous prenez très tôt les dispositions pour bénéficier de ce produit. Qu'ils se bougent un peu le c..., le monde va vite et leur inculture en matière de droits télé pose un problème dommageable au peuple togolais. Il faut qu'ils se bougent!», a martelé Hervé Tété Agbodan dans cette émission.

« Aulieu de nous faire porter le chapeau de leur inaction, il aurait dû chercher ce qui n'a pas marché. Les droits marketings TV appartiennent à la

fédération et non à la TVT. Ce sont des droits qui nous ont été concédés par la Confédération africaine de football (CAF) », a-t-il révélé fustigeant le fait que la télévision avait au prime abord, exprimé le vœu de diffuser le match sur satellite et non en mode locale. « Le courrier qui nous a été envoyé par le directeur de la TVT précise que le seul moyen pour la TVT de diffuser ce match, c'est de le faire sur satellite alors que suivant nos conventions avec la CAF, le match ne pouvait pas être diffusé sur satellite mais plutôt en clair et nous les avons priés de se conformer à cette recommandation. Ce qui n'a pas été fait », a indiqué le Responsable affaires juridiques et administrative de la fédération avant de fustiger le fait que les dirigeants de la « chaîne mère » ne soient pas revenus informer la FTF alors qu'ils ont changé

d'avis et décidé de faire la retransmission en mode hertzienne.

Même si les droits de diffusion sont donnés gratuitement à la TVT, elle ne pourra pas mobiliser les sponsors pour soulager la FTF qui paye la somme de 81 000 dollars US (40.500.000 environ) dans le cadre de l'organisation des matchs de l'équipe nationale, a ajouté l'invité qui a annoncé que la FTF se réservait désormais, le droit de confier la diffusion de ses matchs à des structures « compétentes » et capables d'assurer ce travail.

Il faut rappeler que le défaut de diffusion du match au Togo a entraîné une levée de bouclier des amoureux du football sur les réseaux sociaux. Ceux-ci n'ont pas hésité à s'attaquer à la télévision togolaise et à dénoncer cet état de fait récurrent, selon eux.

Avec www.afreepress.info

La dépigmentation

Un phénomène constant en Afrique de l'Ouest

En vogue ces dernières années en Afrique noire, le blanchissement de la peau encore appelé dépigmentation est une véritable plaie sociale. Les conséquences de cette pratique sont très bien connues, mais le phénomène continue toujours de prendre de l'ampleur dans nos pays et particulièrement dans les milieux urbains où les populations ont plus facilement accès aux produits éclaircissants dont la qualité est très douteuse, donc source de nombreux désagréments.

Souvent perçue comme étant le seul moyen permettant d'attirer l'attention de l'homme, la décoloration de leur peau constitue une règle d'or pour certaines femmes qui décident de se blanchir la peau. Ces femmes subissent une forte influence : elle peut venir soit des amies, soit du conjoint. C'est le cas de Jacqueline une étudiante en 2ème année de droit. « J'ai commencé à me dépigmenter grâce aux conseils d'une amie et je trouve que cela me réussit car je me sens très belle avec ma nouvelle peau ». Ces personnes sont très souvent les premières à les pousser à acheter le premier tube. La dépigmentation prend de nos jours une

ampleur inquiétante. On pourrait croire qu'il n'y a que les femmes qui s'adonnent à cette pratique, mais les hommes aussi.

Toutes les femmes ne sont pas intéressées par la dépigmentation. Étudiante en fin de parcours en Marketing et communication, Marine est contre la dépigmentation. « Moi je me dépigmente pas. D'abord être noir est un privilège et je me sens très bien dans ma peau et me sens pas du tout inférieure à celles qui sont de teint clair, au contraire je suis fière de ma peau et je sais que c'est une richesse et je me dois en prendre soin ».

Les conséquences que cette pratique engendre dans la



Une peau endommagée par la dépigmentation

vie de ceux qui s'y adonnent sont énormes. En effet, la dépigmentation génère la destruction des cellules de la peau appelées « mélanine ». Ces dernières sont celles qui protègent la peau contre les rayons solaires et le cancer de la peau. A cause de la dépigmentation, l'épiderme

devient beaucoup plus mince, laissant ainsi la peau sans défense et l'organisme exposé à toutes sortes d'agressions externes. De plus il existe certaines tâches qui ne disparaîtront jamais, rendant la peau laide à cause du blanchiment. Il serait vraiment temps

que nos sœurs africaines se reprennent et soient fières de leur peau afin de revendiquer leur identité culturelle.

« Une fois blanchie, la peau fragilisée peut subir des infections bactériennes mais également des mycoses très fréquentes qui sont des complications infectieuses. Elle subit aussi des démangeaisons dues au mercure trouvé dans les savons, ou encore des lésions acnéiques comme les points noirs. On y retrouve aussi de larges vergetures causées par une altération qui diminue la capacité de protection de la peau et sont observés à des endroits inhabituels du corps. La peau qui perd ainsi sa régénération d'où des problèmes de peau chez la femme qui accouche et a du mal à se cicatriser », conseille Andréa, une esthéticienne située à Agoè Assiyéy, une périphérie de Lomé.

Amirah Biyao (stagiaire)

Sécurité civile

La majorité des personnes libérées de prison récidive, déplore le général Yark Damehane

Ces derniers temps, nous avons assisté à la recrudescence d'actes criminels dans notre pays, surtout à Lomé. Face à cette situation inquiétante, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Yark Damahane, donne des raisons et sollicite la collaboration de tous.

Les informations qui ont circulé il y a quelques jours, révélaient des braquages, des cambriolages, notamment à la Fédération togolaise de football (FTF). Sans oublier la profanation des lieux de culte, tant déplorée par tous. Ce sont des forfaits qui sont commis par des individus qui visiblement maîtrisent ce qu'ils font. Ce n'est donc pas des novices. Ce qui est le plus inquiétant pour la population, c'est que ces actes se déroulent de façon successive. Les modes opératoires et les

moyens employés sont sophistiqués. Où est-ce que les brigands trouvent des armes et instruments sophistiqués pour commettre leurs forfaits ? Peut-on se demander.

Le général Yark donne quelques pistes. Tout d'abord des ex-prisonniers. « 70% à 90% des personnes libérées des prisons récidivent », a-t-il déclaré dans un entretien radiophonique. Autrement dit, des individus qui ont été libérés à la fin de leurs peines ou qui ont eu une remise sur peine pour

bonne conduite, de retour dans la société retombent dans les mêmes travers.

Ce sont donc ces personnes qui sont responsables dans la plupart des cas de ces actes répréhensibles. Que dire alors des armes qui sont utilisées lors de ces braquages ? « Dans la sous-région, des armes circulent, parce que certains de nos voisins ont connu des conflits armés. Figurez-vous que des armes ont été distribuées à certaines de ces populations. Après ce n'est pas évident de retrouver toutes ces armes



Général de brigade, Yark Damehane

», se justifie le général. C'est avec ces types d'armes qu'opèrent les malfaiteurs. Des armes qui n'ont aucune traçabilité. Le ministre Yark demande par conséquent à toute la population de coopérer étroitement avec les forces de l'ordre. « La sécurité

est l'affaire de tous. Pas seulement des corps habillés. Nous attendons beaucoup de la population », a-t-il déclaré. Il exhorte donc les Togolais à aborder les forces de l'ordre sans crainte pour signaler tout cas suspect.

Edem Dadzie

Législatives du 20 décembre 2018

Suite de la page 3

Des experts constitutionnalistes et électoraux seront recrutés par la Cedeao pour assister la Ceni

...l'organisation des élections à venir. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) qui constitue aujourd'hui la pomme de discorde, va

recevoir du renfort. Une vingtaine d'experts constitutionnalistes et électoraux seront recrutés pour assister l'équipe qui va travailler à doter le pays d'un nouveau parlement.

Les experts vont débiter leur travail le 17 septembre prochain. Ces derniers auront sans aucun doute pour mission d'aider les Togolais à organiser des élections crédibles et

acceptables par tous. En effet, les lendemains d'élections ont toujours été tumultueux dans notre pays. Et finir les élections à venir avec de la contestation, n'est pas dans l'intérêt du Togo. Le risque de rebondissement de la crise est réel.

Ces personnalités qui viendront renforcer la Ceni ont donc une grande responsabilité. Les

Togolais de tous bords attendent énormément d'eux. De leur engagement dépendra la paix civile au Togo dans les mois à venir. Notre pays a besoin de tourner la page des crises électorales afin que tous ses enfants travaillent main dans la main pour son développement. Et c'est aussi la volonté des plus hautes autorités du pays.

Edem Dadzie

Sécurité et liberté avec nos cartes



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

